Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212203897-20251202-D2025016-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie

22120 YFFINIAC

Date de convocation
21/11/2025

D/2025/016

Nombre de membres
En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq le deux décembre à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Denis HAMAYON, Président.

Etaient présents,
Denis HAMAYON, Frédéric LE TIEC, Laurence LE GOFF, Karelle RAFFRAY, Pascale RIMAURO, Marie-Thérèse DUCAROUGE, Pierre RAULT, Maryannick PRIGENT, Véronique RAULT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Annick GLATRE,
Françoise DUVAL procuration à Frédéric LE TIEC,
Rozenn LE NAGARD,
Elisabeth JOUAN,
Anita MENIACA procuration à Mariannick PRIGENT.

Pierre RAULT a été élu secrétaire.

SUBVENTION TELETHON

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDENT,

De verser une subvention de 200 euros à l'Association Française de Myopathies pour le Téléthon 2025.

Pour copie conforme,
Le Président du CCAS,
Denis HAMAYON

Le secrétaire,
Pierre RAULT